

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
concernant
la 1ère série de compléments au budget 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES		Budget 2013	Crédit compl.
3. URBANISME ET BATIMENTS			
346.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine financier</u>	200'500	
	Camping des Iris, divers travaux pour l'ouverture de la saison (décision municipale du 6 mars 2013)		32'000
	Ancienne-Poste 2, divers travaux d'amélioration de la surface commerciale (décision municipale du 14 novembre 2012)		40'000
354.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine administratif</u>	496'500	
	Temple Pestalozzi, traitement de la charpente (décision municipale du 27 mars 2013)		48'000
	Les Terrasses de Floreyres, travaux par voie de substitution (décision municipale du 24 octobre 2012)		35'500
4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT			
412.3154	<u>Entretien véhicules</u>	25'500	
	Réparation du lift du garage (décision municipale du 23 janvier 2013)		15'000
431.3142.01	<u>Entretien du réseau routier</u>	427'500	
	Gros dégâts à la route de Gressy suite aux intempéries de novembre 2012 (communication au CC du 6 février 2013)		146'500

	Réparations diverses superstructures routières suite à un hiver rigoureux (décision municipale du 8 mai 2013)		90'000
431.3147.02	<u>Entretien des rives du Lac</u> Intempéries du mois de novembre 2012, évacuation des bois accumulés (communication au CC du 6 février 2013)	25'000	88'000
5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE			
710.3655.06	<u>Centre les Alizés</u> Réaménagement de la cuisine des Alizés (décision municipale du 5 mars 2013)	80'000	50'000
6. POLICE ET SPORTS			
170.3653	<u>Aides aux sociétés sportives</u> Soutien à la manifestation Beach City (décision municipale du 24 avril 2013)	188'500	20'000
171.3141	<u>Entretien des bâtiments</u> Divers travaux de rénovation au restaurant de la Piscine-patinoire (décision municipale du 30 janvier 2013)	110'300	47'500
173.3141.01	<u>Entretien-rénovation locaux et terrains</u> Remplacement de la chaudière (décision municipale du 6 mars 2013)	95'500	46'000
436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u> Réparations diverses superstructures routières suite à un hiver rigoureux (décision municipale du 8 mai 2013)	333'000	30'000
680.3116	<u>Achat matériel et outillage</u> Mise en conformité des installations pour le Tir cantonal vaudois (décision municipale du 13 mars 2013)	14'400	17'500
7. CULTURE ET TOURISME			
154.3113	<u>Achats d'équipements</u> Création d'un Centre d'art contemporain (décision municipale du 28 mars 2013)	19'000	31'000
154.3189	<u>Affichages</u> Création d'un Centre d'art contemporain (décision municipale du 28 mars 2013)	10'000	4'000

8. SERVICE DES ENERGIES

802.3141	<u>Entretien des immeubles</u>	29'000	
	Pose d'un portail et d'une clôture rue de l'Ancien-Stand 2 (décision municipale du 13 février 2013)		50'000
	TOTAL DES CHARGES		791'000

REVENUS

3. URBANISME ET BATIMENTS

354.4363	<u>Remboursement de frais</u>	500	
	Les Terrasses de Floreyres, travaux par voie de substitution (décision municipale du 24 octobre 2012)		35'500

4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

431.4517	<u>Subventions cantonales</u>	60'000	
	Gros dégâts à la route de Gressy suite aux intempéries de novembre 2012 (communication au CC du 6 février 2013)		89'600
	Intempéries du mois de novembre 2012, évacuation des bois accumulés (communication au CC du 6 février 2013)		55'000

7. CULTURE ET TOURISME

154.4802	<u>Prélèvement au fonds</u>	0	
	Création d'un Centre d'art contemporain (décision municipale du 28 mars 2013)		35'000
	TOTAL DES REVENUS		215'100

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2013 représentant au total une augmentation de charges de fr. 791'000.- et une augmentation des revenus de fr. 215'100.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

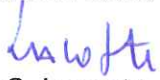
Excédent de charges prévues au budget 2013 3'667'620

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
3. Urbanisme et Bâtiments	155'500		
4. Travaux et environnements	339'500		
5. Jeunesse et cohésion sociale	50'000		
6. Police et sports	161'000		
7. Culture et tourisme	35'000		
8. Service des énergies	50'000	215'100	
Charges supplémentaires	791'000		+ 791'000
Revenus supplémentaires		215'100	- 215'100
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			4'243'520

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

D. von Siebenthal

La Secrétaire :

S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : M. D. von Siebenthal